

Secteur 20

Suivi administratif : Madame GOLDBERG
Tel : 01 84 82 18 19
Fax :
Mail : myriam.goldberg@paris.fr

FONDATION LOUISE KOPPE MANIN
38 bis rue Manin
75019 Paris 19

Paris, le : 04/06/2019
Objet : Prise en charge en établissement

Madame, Monsieur,

PAREY Soleil, né(e) le 01/06/2005 est pris(e) en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de Paris et confié(e) dans votre établissement depuis le 04/06/2019.

Pour toute décision ou orientation le ou la concernant, vous devrez vous adresser au responsable du Secteur 20, Madame PATAUX.

Des bilans sur l'évolution de l'enfant vous seront demandés pour permettre l'évaluation régulière de sa situation.

Le montant des frais sera remboursé sur production d'un mémoire en un seul exemplaire original certifié, arrêté en toutes lettres, daté et signé à la main dans le cas des factures manuscrites. Les mémoires seront accompagnés de cette prise en charge et devront être adressés au :

DEPARTEMENT DE PARIS
Direction des Finances et des Achats
Centre de numérisation DFA
6 avenue de la Porte d'Ivry
75013 Paris

Ou par l'intermédiaire de votre compte chorus pro

Conformément à la réglementation applicable, votre facture doit comporter au minimum les mentions légales suivantes : date et référence de la facture, date ou période de la prestation de service, identité du prestataire (nom et prénom ou dénomination sociale), SIREN ou SIRET, désignation de la prestation, prix de journée ou prix unitaire, montant en chiffres et en lettres.

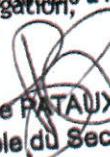
La mention « DOIT LE DEPARTEMENT DE PARIS » est obligatoire ainsi que le numéro de l'engagement juridique créé et communiqué par le Bureau de la Gestion Financière.

Afin d'assurer l'efficacité du traitement de la facture, vous indiquerez en outre : le prénom, le nom et la date de naissance du jeune concerné par la prestation et l'identification du compte bancaire sur lequel doit être effectué le virement (BIC - IBAN sur 34 caractères).

Pour toute question relative à la facturation, le Bureau de la Gestion Financière est joignable à l'adresse suivante : dases-comptaASE@paris.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Présidente du Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil Départemental,
Bureau de l'Aide Sociale à l'Enfance
Bureau de l'Intégration,


Brigitte PATAUX
Responsable du Secteur 20

Bureau de l'Aide Sociale à l'Enfance
Secteur 20